



L.E.G.T.Agricole du « Val de Seille »  
40, Route de Strasbourg  
57170 CHATEAU-SALINS

www.eplea.chateau-salins.educagri.fr  
Tél : 03 87 05 12 39 Fax : 03 87 05 25 02  
E-mail : [legta.chateau-salins@educagri.fr](mailto:legta.chateau-salins@educagri.fr)



**CYCLE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL** (3 ans)  
**CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE :**  
**SYSTEME A DOMINANTE ELEVAGE**

**COMMENT ACCEDER A LA FORMATION**

- Le Baccalauréat Professionnel est préparé en trois ans par la voie scolaire, après la classe de 3<sup>ème</sup>.
- L'inscription se fait **via la procédure académique multi critère par le collège d'origine (PAM)**.

**POURSUITE D'ETUDES AVEC LE BAC PRO**

- pour les candidats ayant un bon dossier en BTS dans une option correspondant à la section du baccalauréat professionnel (BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation en particulier)
- en certificat de spécialisation (niveau 4).

**LES STAGES ET LA FORMATION**

**Les Objectifs de formation :**

- Pilotage du système d'exploitation
- Organisation et management
- Commercialisation des produits
- Gestion économique et administrative
- Insertion dans les réseaux professionnels et locaux

**Les stages individuels** en exploitation, entreprise, organisme agricole ...,

- 6 semaines en seconde
  - 14 à 16 semaines en 1<sup>ère</sup> et Terminale
- visent à :**

- comprendre la globalité de l'organisation dans l'entreprise.
- utiliser des documents professionnels
- participer aux activités décrites par le référentiel professionnel

**les stages collectifs** en milieu professionnel :

- stage d'étude et d'analyse d'un territoire et stage insertion professionnelle
- sorties pédagogiques

**les séquences pratiques** sur l'exploitation ou à l'atelier de l'établissement.

**Option facultative équitation (passage de galops).**

**DEBOUCHES**

- Le diplôme délivre la capacité professionnelle permettant de s'installer en agriculture.
- Il permet l'insertion professionnelle qui répond aux demandes de formation :
  - d'ouvriers et d'employés hautement qualifiés
  - de responsables d'exploitation dans le champ de compétences de l'Agriculture.

## **LA FORMATION**

### **Seconde Professionnelle :**

#### **36 semaines de formation**

- Modules d'enseignement généraux : 14 h
- Modules d'enseignement professionnels 11 h
- Activités pluridisciplinaires : 30h
- 4 à 6 semaines de stage dont 3 prises sur la scolarité
- 30h (soit une heure année) de mise à niveau (aide individualisée)
- 30 h de Stage collectif : éducation au développement durable/santé (vise à l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'action sur une démarche de projet)
- 90 h/Enseignements à l'initiative de l'établissement:( formation pour l'attestation valant CACES, consolidation de compétences méthodologiques, appropriation de l'outil documentaire, consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles, enseignements individualisés, projet culturel et sportif, ....)
- 30 h/Travaux pratiques renforcés (équivalant à une semaine de stage)
- Individualisation des parcours de formation (tutorat, stage passerelles, stage de mise à niveau)

### **1<sup>ère</sup> et Terminale Professionnelles : Conduite et Gestion des Exploitation Agricole**

- Modules d'enseignement général : 14h00
- Modules d'enseignement professionnel : 14h00
- Activités pluridisciplinaires : 112h
- Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines
- Stage collectif éducation à la santé et au développement durable 1 semaine vise à la formation aux premiers secours, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.)
- Enseignements à l'initiative de l'établissement : 112h (consolidation de compétences méthodologiques, appropriation de l'outil documentaire, consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles, orientation.
- Individualisation des parcours de formation (tutorat, stage passerelles, stage de mise à niveau)

**Module d'adaptation professionnelle « Conduite d'une production ovine »**

**Module « Etude d'un système fourrager autonome et économe »**

### **COMMENT EST DELIVRE LE DIPLOME ?**

- **Délivrance du BEPA au vu des résultats aux contrôles continus spécifiques en seconde et première**
- **Délivrance du Bac Professionnel par combinaison du contrôle continu et d'épreuves d'examen finales.**